

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 11 MARS 2026

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

MEMBRES PRESENTS : GAILLOT Philippe, MENEGHIN Gaël, IMMER Alain, SIVEC Jean, OGER Isabelle, REUTER Olivier, THILL Céline, VALANCE Bénédicte, WALLERICH Alain ;

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : GUINDT Philippe,

MEMBRES ABSENTS NON-EXCUSES : BRUN Jérôme, DEBAILLEUL Delphine, VIEIRA Christophe

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2026 – 994 Affectation du résultat 2025

La procédure d'affectation du résultat est décrite par l'instruction comptable M57 applicable au budget principal et aux budgets annexes le cas échéant.

Ainsi, le résultat cumulé de la section de fonctionnement, à la clôture de l'exercice, est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement cumulé de la section d'investissement (besoin de financement après intégration, lorsqu'il y en a, des reports en recettes et en dépenses). Le cas échéant, le surplus est affecté soit en réserves en équilibre de la section d'investissement, soit en report à nouveau pour financer la section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le CFU.

Soldes d'exécution : (résultats de l'exercice)

- **Déficit** - 001 de la section d'Investissements : **-217 813.79 €**
- **Excédent** - 002 de la section de fonctionnement : **118 134.81 €**

Reports : (de l'exercice N-1)

- **Excédent reporté** de la section d'Investissements : **20 275.47 €**
- **Excédent reporté** de la section de fonctionnement : **510 337.82 €**

Besoin net de la section d'Investissements :

Suivant	Déficit de la section Investissements :	217 813.79 €
	Excédent reporté N-1 de la section d'Investissements :	20 275.47 €

	Besoin net de la section d'Investissements =	197 538.32 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 11 MARS 2026

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité des présents et pouvoirs d'affecter le résultat de clôture du CFU aux comptes :

- Excédent de résultat de fonctionnement reporté **(R002)** pour : **430 934.31 €**
Excédent - 002 de la section de fonctionnement : 118 134.81 €
Et **Excédent reporté** de la section de fonctionnement : 510 337.82 €
Et **Besoin net de la section d'Investissements** : **197 538.32 €**
- Excédent de fonctionnement capitalisé **(R1068)** pour : **197 538.32 €**

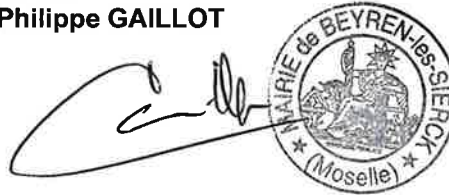
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 13 mars 2026

Le Maire :

Philippe GAILLOT



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 13 mars 2026

Le Maire,

